



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE
T/PET.5/1217
16 avril 1957
ORIGINAL : FRANCAIS

PEITITION DE M. MARC MBUSMAN ET D'AUTRES CONCERNANT LE CAMEROUN
SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

A l'Assemblée générale de l'O.N.U.

La réunion du village d'Ekaa s'est tenue en assemblée générale le 18/11/56 en commémoration des événements du 25 mai 1955 en application par le gouvernement français avec son agent Roland Pré. Depuis ces événements il y a autant d'arrestations. Pour leur politique, on adopte que le cas d'Identité pour convaincre leur rôle.

La poursuite est très bruyante comme par exemple la camarade Mayi François a été demandé sans cesse à l'administration. En plus la camarade Ngo Nyana Marie a été serrée par la police et on l'a ravi 1500 francs et 7 robes avec quelques paires de chaussures.

Il y a beaucoup des maisons qui ont été brûlées avec tous leurs contenus, sans apercevoir le co reçu.

Nous membres du dit village, nous protestons conformiment à l'absence de la loi cadre que Mbida André Marie avec ses Ninine et les Français veulent nous intégrer dans l'abime.

Et nous voyons que le décret du 13 Juillet 55 n'est pas connu par le peuple Kamerunais. Vous savez que aucun pays d'autrui ne peut abolir ou résoudre la question de notre pays en vu de cette question nous vous soumettons de voir l'article 33 des statuts de notre mouvement.

Acceptant que le programme valable adopté le 9 juin 56 toutes les voix fortes du pays exige du gouvernement français, comme motions préalables à les élections du Kamerun.

Exigeant que le projet de loi d'amnistie fixée par le gouvernement français ne forme qu'un tohi-bohi destiné à mieux constaté les responsables et les dirigeants de ses manifestations du mouvement dissous. La proclamation commune du 22 avril 55 a été accepté par le programme adopté le 9 Juin 56.

Après tout nous sollicitons l'Indépendance et l'Unification immédiate du Cameroun

et vous

Nos salutations les plus respectueuses

Signés membres de la Réunion

1. Mbusman Marc
2. Péuda Adalbert
3. Ndebe Lionard
5. Ngene Antoine